

# Le Travailleur du Lot-&-Garonne



Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 95<sup>e</sup> année - 1,20

## Sommaire

en bref p 2 et 3

Rencontre PCF/SNCF - Justice - Tour de France - Appel ANECR - Agriculture - Route nationale

à mon avis p 3

actu p 4 à 6  
Violences conjugales - Industrie et tourisme - Politique de la ville

locale p 7

Marmande - Houeillès - Agen - Puymiclan - Temple-sur-Lot

culture p 8

Entretien « L'homme parle »



Violences conjugales  
**Soutenir les victimes**



Houeillès  
**La Résistance honorée**

Territoires  
**L'ANECR demande un référendum**



Intermittents  
**La finance contre la culture**





## Terres agricoles en Aquitaine

Fin juin s'est tenue l'assemblée générale de la SAFER Garonne Périgord. Ce fut l'occasion, pour ses acteurs, d'évoquer la question de l'utilisation des terres agricoles. L'Aquitaine a perdu, en dix ans, près de 6 % de sa surface agricole utile, soit près de 96 000 hectares. Cette destination est, à la fois, le fait de la consommation par l'urbanisation mais aussi par la non reprise d'activités. Ainsi, près de 9 000 agriculteurs de plus de 55 ans n'ont pas de solution de reprise dans la Région, ce qui peut provoquer la perte de terres agricoles : 380 000 hectares sont en jeu, soit un quart de la surface agricole utile. L'absence d'installation et les friches représentent selon la SAFER près de 50 % des pertes de terres agricoles. La loi pour l'avenir de l'agriculture réaffirme la mission des

## La CGT SPIP 47 et le service public

Le 26 juin 2014, le Sénat a adopté une série d'amendements permettant aux magistrats de confier l'évaluation des personnes condamnées à une mesure de contrainte pénale et/ou également de confier le suivi de l'exécution de cette peine au secteur associatif. Le syndicat **service pénitentiaire d'insertion et probation CGT (SPIP)** s'est mobilisé le mardi 8 juillet. Pour l'organisation, la modification de l'art. 712-1 du code de procédure pénale ouvre « encore plus la porte à la délégation de l'ensemble des peines de probation (travail

SAFER concernant la protection des espaces agricoles et naturels. Elle est renforcée par les objectifs de la loi ALUR dite Duflot qui insiste sur l'objectif de modernisation des documents d'urbanisme et de planification. Ainsi, le territoire national devra-t-il être couvert par des schémas prévoyant l'usage des terres. En Lot-et-Garonne, le nombre d'exploitations a été divisé par deux en 25 ans, passant de près de 14 000 en 1988 à 7 000 en 2014. ■

*d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve, suivi socio-judiciaire, placement sous surveillance électronique, liberté conditionnelle...)* ». Pour rappel, face au manque de moyens des SPIP, la loi autorisait déjà les magistrats à recourir au secteur associatif pour des mesures avant jugement (contrôle judiciaire ou enquête sociale rapide). Il s'agit, avec ce texte, d'une nouvelle mise à mal du service public. La CGT SPIP ne refuse pas l'implication de la société civile dans le parcours d'exécution de peine, mais il redoute la mise en concurrence avec le service public, de l'exécution des peines. Suite à un appel intersyndical pour une mobilisation nationale, les SPIP, par diverses actions, demandent à ce que soit mis un terme définitif à la privatisation du service public de l'exécution des peines. ■

## Tour de France en Lot-et-Garonne

Le 25 juillet 2014, la Grande boucle et ses petites reines sont attendues en Lot-et-Garonne. Le traversant de part en part, depuis Moncrabeau

## La nationale du désaccord

La mise en deux fois deux voies de la route nationale 21 n'en finit pas de faire des vagues. Ce projet, inscrit dans le volet mobilité du contrat plan État-Région pour la période 2014-2020 (tronçons Saint-Antoine-de-Ficalba/La Croix-Blanche et La Croix-Blanche/Foulayronnes) se retrouve aujourd'hui concurrencé par un autre projet. En effet, le président de l'agglomération agenaise, Jean Dionis du Séjour,

jusqu'à Agnac, le Tour de France mettra à l'honneur les routes départementales lors de sa 19<sup>e</sup> étape. Afin de célébrer le passage des grands noms du cyclisme, le conseil général a décidé de créer un village du Tour, éphémère, dans une des villes traversées, à Buzet-sur-Baïse. Il sera ouvert de 10h00 à minuit, le village à la halte nautique de Buzet-sur-Baïse. Cette année, le Tour de France devrait parcourir 3 700 kilomètres, comprend 22 équipes et 198 coureurs. ■

souhaite que soit inscrite, comme priorité, la construction d'un nouveau pont en Agenais (barreau de Camélat). Il a ainsi fait adopter une délibération dans ce sens en conseil communautaire. Le projet de doublement de la RN 21 a pourtant été déclaré d'utilité publique le 14 mars 2014 après une enquête menée du 21 octobre au 22 novembre 2013. Pour de nombreux acteurs, une inversion des priorités, alors que le bouclage du projet sur la route nationale est en voie de finalisation, pourrait à terme empêcher sa réalisation. ■

## L'ANECR demande un référendum

L'association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) lance un appel pour exiger un grand débat public et un référendum national. Il concerne les deux projets de loi de réforme de réforme territoriale. L'un réduisant de 22 à 14 le nombre de Régions. Le second sur les compétences nouvelles des Régions, au détriment des Départements et celles

## Rencontre CGT/PCF: enfin !

Le 24 juin dernier, la CGT a rencontré le PCF, à l'invitation de ce dernier. Enfin ! En effet, conformément à ses statuts et de ses engagements rappelés lors de son dernier congrès, stipulant notamment : « la nécessité du dialogue et de l'échange entre le syndicalisme et le monde associatif, politique, intellectuel pour nourrir un nouveau projet social, dans le respect des prérogatives et des responsabilités des uns et des autres ». Une telle rencontre avec la première organisation syndicale française, était très attendue par toutes celles et tous ceux qui, dans le monde du travail, sont aux prises aux pires difficultés et aspirent à obtenir la satisfaction de leurs préoccupations majeures : l'augmentation des

salaires, la création d'emplois, l'accès à une protection sociale de haut niveau et aux services publics, l'amélioration de leur cadre de vie. Partageant le même constat, au niveau national, comme au niveau européen, les deux organisations, chacun à la place qui est la sienne, ont déclaré devoir apporter des réponses. Une de ces réponses réside dans la proposition travaillée par le syndicalisme européen d'une relance de l'investissement au niveau européen, et d'une construction basée sur des priorités sociales. Elle constitue une alternative possible si les salariés s'en emparent et si les citoyens décident du changement indispensable de cap politique en France et en Europe. La CGT a rappelé

sa démarche d'un syndicalisme rassemblé, sans exclusive et visant à l'intervention la plus large, pour construire le rapport de force nécessaire en faveur des salariés. Le PCF a rappelé qu'il entend travailler à la construction d'un projet politique de gauche pour le pays qui donne la priorité à un nouveau modèle de développement répondant aux besoins sociaux, écologiques et industriels permettant de rassembler salariés, citoyens, forces politiques, sociales et citoyennes dans le respect de l'indépendance, des prérogatives et des responsabilités propres à chacune d'elles. **À l'issue de cette rencontre, aux salariés, aux citoyens, aux forces progressistes de convenir d'actions concrètes, tant au niveau national qu'au niveau local.** ■

Alain Bouchez

des intercommunalités au détriment des communes. L'association dénonce les objectifs de la loi: disparition des communes au profit de l'intercommunalité, suppression à terme d'un échelon essentiel des institutions républicaines, le conseil général, appelée à être dans un premier temps, vidée de ses compétences, réduction du nombre d'élus régionaux et locaux, pour des territoires plus grands et plus puissants. Pour l'ANECR, ces projets conduiront, à terme, à un éloignement des élus des citoyens, des préoccupations et des projets décidés démocratiquement, des lieux de

décisions. Face aux enjeux, les élus communistes demandent l'organisation d'une consultation citoyenne et n'envisagent pas de « *changement des institutions démocratiques sans démocratie* ». L'appel est disponible sur: [www.elunet.fr](http://www.elunet.fr). ■



## L'agriculture, pas rentable?

Le syndicat agricole MODEF a tenu à réagir à la présentation des chiffres de l'agriculture par la commission des comptes de l'agriculture. Il relève que le revenu agricole 2013 a baissé de près de 20 % et indique qu'en dépit de la hausse de la productivité du travail, la valeur ajoutée nette est en constante baisse depuis vingt ans. Pour l'organisation paysanne: « *hors subventions, l'agriculture dans une économie de marché où la concurrence est libre et non faussée n'est pas rentable selon les critères libéraux* ». Les chiffres sont à ce titre éloquent: le revenu net de la branche agricole s'élève à 9,5 milliards à comparer aux

9 milliards de subventions d'exploitation reçues en 2013. Sans les aides directes européennes et aides aux produits, le revenu du travail des exploitants serait nul. Le MODEF précise que parler de compétitivité comme le fait le gouvernement dans la loi d'avenir ou le syndicat majoritaire en réclamant des baisses de charges sociales n'a aucun sens. En alignant les prix agricoles européens sur les cours mondiaux, l'UE sacrifie son agriculture et ses travailleurs de la terre. Il réitère sa revendication d'une vraie politique d'intervention et de régulation des prix, des marchés avec fixation de prix planchers couvrant les coûts de production et la rémunération du travail. ■



### Le Travailleur du Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France  
directrice de la publication: **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef:  
**Nicolas Lucmarie** - rédaction: **Michel Ceruti, Lysiane Chantre Edmond Coëdelo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**  
**18, rue Jules Ferry 47 006 Agen**  
Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01  
[letravailleur@orange.fr](mailto:letravailleur@orange.fr)

CCP 1309 19X Bordeaux 3<sup>e</sup> trimestre 2014 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

à mon avis

# Du concret au quotidien

La finance est partout! L'exemple de la culture avec les intermittents qui luttent, nous en donne raison. Ce danger de la priorité au « fric » est le mal de notre société. Quand on entend qu'en Lot-et-Garonne l'industrie n'aurait plus d'avenir, seule celle du tourisme aurait bonne presse, on est en droit de se demander pourquoi? La réponse va de soi: il est plus aisé de céder à la pression des décideurs et c'est encore la finance qui prime. Quand, par ailleurs un pouvoir décide le charcutage des régions, la suppression des départements, après avoir donné suite à l'idée du « mille-feuille », laissant croire aux coûts exorbitants des structures et de leurs élus, il faut rétablir la vérité: cette opération n'a pour seul but que de permettre à la finance, toujours elle, de mieux tourner en rond pour spéculer, en éloignant les centres de décision des citoyens... On pourrait multiplier les exemples dans différents domaines et montrer qu'à chaque fois, la finance tire les ficelles. Dans toute opération, interrogeons-nous: à qui profite le crime? Alors oui, il faut l'affirmer: la finance est le cancer de la société. Il faut la combattre! Faire ce constat ne suffirait pas si l'on ne voit pas la nécessité de créer les conditions d'une opposition ferme du plus grand nombre. Faut-il attendre le grand soir, qui n'aura jamais lieu? Interrogeons-nous: une mairie qui a du mal à emprunter pour réaliser des projets qui répondent aux besoins de ses habitants, une entreprise qui ne peut plus investir par refus des banques, un quartier HLM qui se voit refuser la modernisation de ses ascenseurs... nul besoin de regarder Wall Street; la réalité est proche de nous. La finance n'est pas invincible. Comment, là où l'on est, peut-on aider à fédérer une action contribuant à la faire céder? Sortons du slogan, rendons palpable le possible. Les communistes, pour leur part, s'y engagent. ■

Daniel Heinrich



# Violences conjugales Plan départemental pour les victimes

**Un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a été signé, le 3 juillet dernier. Il a pour objet de renforcer le partenariat entre les services de l'État et les acteurs impliqués dans l'accueil, l'accompagnement et le suivi des femmes victimes.**

Il engage chacun des partenaires (État, justice, associations, collectivités locales...) dans son domaine respectif de compétence. Il est conclu pour une durée de trois ans (2014-2016) et reste ouvert à l'adhésion de nouveaux signataires, par voie d'avenant. Il porte sur trois axes :

- améliorer la connaissance du phénomène et la pertinence des actions ;
- prévenir les violences par la sensibilisation, la formation et l'éducation ;
- enfin, améliorer le premier accueil et renforcer la protection des femmes.

**Quelques mesures locales**  
Un magistrat du parquet du tribunal de grande instance d'Agen sera nommé référent en matière de violences faites aux femmes. Chaque commissariat de police, communauté de brigade de gendarmerie sera doté d'un référent « violences » afin d'améliorer l'accueil, l'information, l'orientation et la prise en charge des victimes. Formés spécifiquement à cette problématique des « violences faites aux femmes », ils seront chargés de conseiller et d'orienter les enquêteurs saisis de telles procédures. Le conseil général de Lot-et-Garonne s'en-



gage à sensibiliser, former les travailleurs sociaux et médicosociaux à la prise en compte de ces situations afin d'accroître leur rôle de détection des situations de violence lors de leurs différentes interventions.

Les associations devraient, quant à elles, poursuivre leur travail, d'écoute et d'information des victimes sur leurs droits, les services et les dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire. ■

## Les chiffres des violences faites aux femmes en France

400 000 femmes victimes de violences conjugales déclarées en deux ans ;  
10 % de femmes victimes de violences conjugales, 121 femmes mortes en 2013, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire ;  
16 % des femmes déclarent avoir subi des rapports forcés ou des tentatives de rapports forcés au cours de leur vie ;  
154 000 femmes se déclarent victimes de viol entre 2010 et 2011.

**en Lot-et-Garonne**  
482 femmes victimes de violence intrafamiliales en 2013, contre 452 en 2012 ;  
119 femmes victimes de violence en dehors de la sphère familiale (viols, agressions...).

**Nous l'évoquions dans une édition précédente, désormais, cinq communes seront concernées par la nouvelle politique de la ville : Agen, Sainte-Livrade-sur-Lot, Villeneuve-sur-Lot, Marmande et Tonneins. C'est le résultat du nouveau mode de calcul du gouvernement qui prend comme critère unique, les revenus.**

Pour la sociologue Monique Pinçon Charlot : « réserver les quelques crédits disponibles en faveur des plus pauvres peut paraître une bonne chose. C'est un critère relativement facile à mettre en œuvre. Mais on risque

## Quelle politique de la ville en 47 ?

de passer à côté d'autres formes de pauvreté. Celle-ci est multidimensionnelle. Ce n'est pas seulement le bas revenu en soi, mais tout ce qu'il induit ou qui l'accompagne : misère au niveau de la santé, de l'école, de la famille, du type de logement occupé... Bref, c'est un système de pauvreté qu'il faudrait cibler et pas seulement avec un seul indicateur de revenu ». Le périmètre des quartiers concernés sera définitif à la fin du mois de juillet après concertation avec les élus. D'ores et déjà,

sept quartiers prioritaires sont visés par cette politique de la ville, soit 10 220 habitants.

### Pour quels objectifs ?

Elle doit permettre l'obtention de financements importants avec la signature d'un contrat de ville portant sur la période 2014-2020, avec trois piliers.

- Un pilier « **cohésion sociale** » - Le contrat de ville devra prévoir les mesures de soutien aux équipements sociaux, culturels, sportifs, et aux associations assurant le lien social sur le territoire ; il

assurera un investissement supplémentaire des partenaires du contrat de ville dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la justice. Une attention particulière sera apportée aux familles monoparentales dont le taux de pauvreté est particulièrement préoccupant, avec des aides à la garde d'enfants, au retour en emploi et à l'accompagnement dans la parentalité.

- Un pilier « **cadre de vie et renouvellement urbain** » - avec pour objectif une amélioration tangible de la vie quotidienne des habitants des territoires prioritaires, en particulier de ceux qui résident dans le logement social ; les contrats de ville programmeront les créations d'équipements, la

**L'année 2013 a été une année noire pour les suppressions d'emplois et les fermetures de sites industriels. Plus de 1 000 plans « sociaux » ! L'industrie a payé un lourd tribut: plus de 40 000 suppressions de postes directes sans compter les emplois « induits » ainsi que les dégâts provoqués sur le tissu local. En Aquitaine, l'emploi industriel a reculé de 2,1 %, les cinq dernières années. Pour le Lot-et-Garonne, cette baisse est évaluée à 2,3 %.**

## Lot-et-Garonne Fin de l'industrie?

### Le tourisme, nouvel eldorado?

Face à ce constat, de nombreux élus du département sont tentés de se faire les défenseurs du « tout tourisme ». La conversion du département, de l'industrie et de l'agriculture vers le tourisme, a été longtemps défendue par Jean-François Poncet, alors président du conseil général (tourisme fluvial, Walibi, thermes de Casteljaloux...). Force est de constater que ce secteur est, en effet, porteur. Ainsi, en Aquitaine, l'activité touristique est un moteur économique important: elle représente

8,3 % du PIB régional contre 7,2 % au niveau national. L'Aquitaine se situe au 5<sup>e</sup> rang national pour la consommation touristique juste derrière le Languedoc-Roussillon et devant la Bretagne. Le tourisme apporte 6,4 milliards à l'économie aquitaine.

### Et l'industrie?

De nombreuses entreprises du département traversent des difficultés importantes dont les causes sont assez diverses: Tarkett, Métaltemple, Gascoigne Wood, BMS-UPSA, Ville neuve Pet Food... Très souvent, les secteurs dans lesquels elles évoluent sont décrits comme non porteurs (hors la phar-

macie). Le mythe d'un département sans industrie (une société post-industrielle) n'est pas étranger à cette idée: les coûts de production seraient trop élevés notamment ceux liés au travail et la bataille pour l'industrie serait un combat d'arrière-garde. Il a d'ailleurs très souvent servi à accompagner des logiques de financiarisation et de délocalisation des activités pour maximiser le taux de profit. Pourtant, la démonstration est malheureusement faite qu'un pays qui accepte de voir sombrer son industrie s'enfoncé dans une spirale de déclin et de régression sociale catastrophiques. Le Lot-et-Garonne n'échappe pas à cette règle. Nous disposons d'atouts considérables notamment en

matière agricole: nous sommes leader dans de nombreuses productions. Il n'est donc pas hasardeux d'envisager un nouvel essor industriel du département autour de l'agroalimentaire ou de la filière bois et de ne pas tomber dans le dogme du « tout tourisme ». Le département a besoin d'une base industrielle forte pour redonner vie et dynamisme à l'ensemble des bassins de vie: Agenais, Fumelois, Marmandais... Les politiques publiques peuvent y contribuer (Département, Région, État...) en soutenant et promouvant les filières industrielles ainsi que les technologies les plus déterminantes pour la réponse aux besoins ou qui conditionnent notre avenir. ■



mobilité dans le parc résidentiel et l'installation de nouvelles activités dans le quartier; ils détailleront les initiatives prises pour l'amélioration des relations entre la police et la population. Enfin, dans les territoires éligibles au nouveau programme national de renouvellement urbain, les contrats détermineront les objectifs

opérationnels de transformation du quartier et de mixité sociale.

● Un pilier « **développement de l'activité économique et de l'emploi** », avec pour objectif une réduction de moitié sur la durée du contrat de ville des écarts de taux d'emploi, en particulier au bénéfice des jeunes. Les contrats de ville

assureront une présence de Pôle emploi et des missions locales dans chaque territoire prioritaire, la mobilisation d'au moins 20 % des contrats aidés et des aides à l'emploi pour les jeunes des quartiers...

### Implication citoyenne

Les habitants des quartiers retenus devront être consultés avec la création de sept « **conseils citoyens** ». Ils seront

composés de représentants d'associations, d'acteurs locaux et d'habitants (choisis par tirage au sort). L'enjeu est de favoriser la prise de parole, de garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du contrat de ville et de permettre la création d'un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants. ■

### Quelques chiffres

**11 250 euros**: les territoires éligibles aux crédits sont ceux où plus de la moitié de la population vit avec moins de 11 250 euros/an, soit moins de 60 % de revenu fiscal national médian.

**400 millions d'euros** seront répartis pour le développement économique entre les différents quartiers et communes retenus dans le nouveau zonage.

**5 milliards** seront affectés à la rénovation urbaine de 200 de ces quartiers.



## Marmande

### Conseil municipal

Le maire a soumis au conseil municipal une motion de l'association des maires de France contre les baisses de dotations. M. Ceruti a rappelé la proposition des élus communistes de taxer, à hauteur de 0,05 %, les actifs financiers des entreprises, qui s'élèvent à 25 000 milliards d'euros annuels. Ceci permettrait de collecter des recettes nouvelles. Il a évoqué les résultats de la commission d'enquête du Sénat qui révèle les 70 à 80 milliards d'évasion fiscale. Il s'est dit opposé à la réforme territoriale et a demandé que les territoires soient consultés. Le compte administratif 2013 a été adopté à l'unanimité avec un excédent de 3,3 millions malgré l'incassante antienne du maire contre le bilan de

la majorité précédente. M. Ceruti a rappelé que la municipalité n'a jamais favorisé les taux de la taxe d'habitation (le maximum de dérogations ou d'exonérations est effectif pour conditions sociales) au détriment du foncier bâti puisque les taxes sont liées entre elles depuis les années soixante-dix. D'autre part, depuis 200, les taux de la ville n'ont pas augmenté. Il a refusé de voter l'armement avec tasers des policiers municipaux, faisant suite à la rixe du château d'eau. Il a plaidé pour le recours à la prévention: éducateurs de rues, îlotiers, maison de quartier comme celle de la Lagravette et création d'une autre au château d'eau. J. Hocquelet est intervenu pour dénoncer la baisse drastique de la subvention de l'ASSAD (moins 20 000 €) et s'est pro-noncé, avec l'ensemble des six élus de gauche, contre cette décision arbitraire et irresponsable qui pénalise les services (utilisés par 500 familles). M. Ceruti s'est opposé à la taxation des auto-écoles qui utilisent l'espace public pour les permis de conduire de 160 à 320 € par trimestre: « vous pénalisez la petite entreprise qui, de plus, ne manquera pas de se retourner sur la facturation aux jeunes passant le permis ». ■

## PuyMiclan

### Hommage à Louise Marceron

Louise Marceron, mère de Christian Marceron, militant du PCF, vient de décéder à l'âge de 93 ans. La maison de la famille était un lieu où se planquaient des résistants et où ils s'approvisionnaient en pain pour le maquis. Par la suite, les militants, comme Gérard Duprat, Gilbert Venaud ou Lalubin Vayssière... faisaient une halte comme cela se faisait dans les fermes. Un lieu où la Gestapo perquisitionnait mais Reine cachait les cartes du PCF dans une haie bordant le Trec. C'est aussi une famille qui accueillait les démarcheurs de **la Terre**, au service de la cause humaine, contre les injustices. La section du PCF s'associe à Christian et à toute sa famille pour partager leur peine. ■



## Il y a matière à réflexion La retraite à 60 ans: une nécessité

« Il faut travailler longtemps parce que l'on vit plus longtemps ». Ce slogan simpliste et répétitif, asséné par Sarkozy et repris par Hollande, enrobé de justifications vaseuses pour nous embrouiller, a été complaisamment relayé par les grands médias. Or, qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son et a, forcément, du mal à percevoir une sonorité différente. Ce slogan semble marqué du sceau du bon sens, mais il n'en a que l'apparence et ses auteurs le savent très bien. Il n'en a pour but que de figer la réflexion; c'est pourquoi il est nécessaire, de temps en temps, de se recentrer sur des réalités pour avoir les yeux en face des trous. L'objectif de ces « réformes n'est pas de faire travailler plus longtemps, mais de baisser le montant des pensions de retraite ».

Ce qui nous est présenté comme inéluctable n'est qu'une tromperie. Il suffit de se pencher sur quelques données pour s'en convaincre. Pourquoi travailler jusqu'à 62, 65 ou 67 ans, alors que **la main-d'œuvre ne manque pas**: on compte **près de cinq millions de demandeurs d'emploi**?

Pourquoi reculer l'âge de la retraite alors que **la moitié des salariés est rejetée par le patronat avant l'âge de 55 ans** (retraite anticipée, chômage, RSA...) et que la moyenne est d'environ 57 ans pour l'ensemble?..

Pourquoi, alors que **la productivité du travail n'a cessé de progresser**?... que **les potentialités scientifiques et techniques sont inégalées**?... que **la richesse produite par le travail augmente plus vite que le nombre de retraités**?... que **notre pays est l'un des plus riches au monde**?... qu'en France, **la fécondité** (2,1 par femmes) **est**, avec celle de l'Irlande, **la plus élevée d'Europe**?... que **le patronat paie deux fois plus de frais financiers que de cotisations sociales**?...

N'y a-t-il pas là matière à réflexion? Comment ne pas se rendre compte que l'âge de la retraite n'a pas de rapport direct avec l'espérance de vie?

Répetons-le, la main-d'œuvre ne manque pas, l'argent non plus. Il est donc évident que l'objectif de ces « réformes » est de baisser le montant des pensions de retraite, globalement et individuellement. D'ailleurs, de nombreux salariés ne pourront pas réunir les conditions requises pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein.

Dans le prochain article, il sera question du rôle irremplaçable des retraités dans la société et la famille, des enseignements à retenir des luttes historiques pour le droit à la retraite. ■

Edmond Coëdelo

## Agen

### Austérité et rigueur à tous les étages

Passé le temps électoral, voici venu celui de la facture; elle devrait être lourde pour les Agenais. Lors du conseil municipal du 7 juillet, le maire a ainsi fait passer deux décisions majeures: la baisse des subventions aux associations de 5 %, la hausse du temps de travail des agents municipaux. La première décision s'inscrit comme l'indique la délibération dans un souci « d'économies partagées »; ainsi le tissu associatif est mis à contribution dans un plan d'économies qui, lui, ne s'applique pas aux projets fastueux du maire (palais des congrès notamment). Avec cette mesure dogmatique, les acteurs, souvent bénévoles et dévoués, sont visés. Concernant les personnels, surfant sur l'air ambiant de stigmatisation des agents publics, le maire entend les faire travailler plus, avec l'argument de la mutualisation avec les services de l'agglomération. Une

## Temple-sur-Lot

### Vacances de rêve

lundi 7 juillet, au Temple-sur-Lot, le tennisman **Jo-Wilfried Tsonga** et l'ex-champion olympique de kayak, **Tony Estanguet**, ont inauguré, avec le SPF, la cinquième édition du Village Kinder. Du 6 juillet au 16 août, ce village, financé par Ferrero France, accueille, pour des séjours de huit jours, 1000 enfants de 7 à 12 ans, aidés par le Secours populaire français. « Tous nos amis dans les fédérations se sont démenés pour faire venir ces petits sur ce site », souligne **Julien Lauprêtre**, président du SPF, présent à l'inauguration.

#### Sports et enthousiasme

Dans un cadre exceptionnel, les enfants vont découvrir un maximum de sports:

## Houeillès

### La Résistance honorée

S'il est un village des Landes de Gascogne qui se doit d'honorer hautement la mémoire de la Résistance, c'est bien Houeillès. Ce village a subi des bombardements le 20 juin 1944, qui contraignirent le village à se vider de ses habitants lesquels se réfugièrent dans les villages alentour... Houeillès qui comptait beaucoup d'ouvriers du bois, qui portait

harmonisation qui doit se faire par le bas. Le syndicat CGT des territoriaux a fait savoir qu'il s'opposait à cette mesure et dénonce la méthode qui exclut le dialogue social. Jean-Philippe Maillos, élu d'opposition de gauche a qualifié cette mesure de « régression sociale », ce qui provoqua la foudre du maire et de sa majorité. L'association d'opposition Agen Demain estime quant à elle « que cette décision dégrade encore un peu plus les conditions de travail, et la qualité de service public dû aux Agenais ». Cette décision intervient alors que de nombreux indicateurs sont au rouge dans la collectivité: explosion de l'absentéisme, départs de la collectivité, non-remplacement massif, absences de perspectives de carrière... ■

kayak, aviron, voile, planche à voile, natation, basket, football, hip-hop, tennis... « L'accueil est formidable et toutes les conditions sont réunies, ici, pour que les enfants vivent des vacances de rêve », explique **Julien Lauprêtre**. « Ils ont aussi la chance de rencontrer d'illustres champions et de jouer avec eux, ce qui crée un lien convivial et privilégié avec le sport. » À l'issue du séjour, il est proposé à chaque enfant de poursuivre sa pratique sportive lorsqu'il sera rentré chez lui. S'il accepte, Kinder s'engage à lui offrir la licence de son sport. « Ces séjours s'inscrivent dans notre campagne d'accès au droit aux vacances. Et quand on voit l'enthousiasme et le bonheur des enfants, on souhaite vive-ment que ce partenariat avec Kinder se pérennise », conclut le président du SPF. ■



haut le rouge des travailleurs comme à Casteljaloux et qui eut à subir les atrocités des nazis SS de la division Dass Reich. Sept hommes furent fusillés sur place, dans le village, d'après une liste de résistants fournie à la Gestapo par le chef des miliciens de Casteljaloux, de bien triste mémoire, présent lors des arrestations... Il faut ajouter à ceux d'Houeillès, le forgeron d'Allons qui fut torturé dans son atelier avant d'y être exécuté. La commémoration a donné lieu à de nombreux discours. En premier lieu, Madame la maire, **M<sup>me</sup> Colmagro**, nouvellement élue, a déposé une gerbe aux monuments aux morts. Puis, en défilé, tous les participants se sont rendus au mémorial, place Jean Moulin. Là, durant une heure, en présence du sous-préfet **M. Bovet**, les orateurs se sont succédé au micro pour rappeler l'importance de cultiver la mémoire des résistants qui ont donné leur vie pour défendre et regagner la liberté et l'indépendance. Pour le comité du souvenir, organisateur de la cérémonie, son président, **J.-P. Lambrot**, ancien adjoint de l'ancien maire **M. Couture**, comme tous les ans, a brossé le rappel des événements si dramatiques et appelé, chacun à poursuivre le travail de mémoire. La présidente de l'ANACR47, **B. Moreno**, le député **M. Fekl**, le conseiller général **M. Da Ros**, et **M<sup>me</sup> Colmagro**, maire, se succédèrent. Ont été excusés: A. Teulé ancien responsable du bataillon Arthur et fondateur du comité du souvenir qui ne peut plus se déplacer, ainsi qu'Olivès, ancien résistant Espagnol, **M<sup>me</sup> Dussans** pour des raisons identiques. ■

Jean-Claude François





# « Les assauts de la finance sur la culture sont quotidiens »

Nous avons demandé à Nicolas Llory, chanteur du groupe L'homme parle de répondre à nos questions. Son groupe, créé en 2001, a déjà sorti deux albums. Résolument engagé, il nous parle de son travail, de l'industrie de la musique et de la situation des intermittents.

**Au regard de vos textes on sent un engagement très marqué sur certaines causes telles que la crise économique ou la société de consommation. Quels messages souhaitez-vous faire passer au travers de votre musique ?**

La musique est une chance unique de pouvoir témoigner de notre ressenti sur ce monde. On mesure cette chance à chaque instant en travaillant énormément les textes, parfois pendant plusieurs mois sur une chanson pour essayer de rompre avec les paroles aseptisées que nous servent la plupart des médias aujourd'hui. Des chaînes de grande distribution à la montée du FN, de nos aventures de saltimbanque dans la chanson « la vie de bohème » à notre amour pour la bonne bouffe dans « A table », on s'inspire de tout ce qui nous touche ou ce qui nous révolte pour tenter d'éveiller les consciences ou simplement pour rassembler les gens en manque d'humanité et de partage. On incite notre public à devenir des « militants du quotidien », chacun à son échelle et avec ses moyens, à s'engager en tant que citoyen, dans des ONG, des associations, des partis politiques, pour tenter tous ensemble de

rendre ce monde plus humain ou au moins de garantir un équilibre positif.

**Magyd Cherfi, un des chanteurs du groupe Zebda a toujours dit que la chanson se devait d'être politique. Êtes-vous d'accord pour dire que cette affirmation colle parfaitement à l'image de votre groupe ?**

Pour nous, l'art en général est un prolongement de l'artiste et de son ressenti sur le monde, pendant des siècles il a été principalement un moyen subtil et parfois juste suggéré de réveiller le peuple et de l'inciter à réfléchir sur sa condition. Aujourd'hui les gros médias n'ont plus qu'une mission : engranger un maximum d'argent grâce à la publicité, il est donc exclu pour eux de repousser une partie de la population qui n'aurait pas les mêmes idées et l'engagement est donc banni. Voilà pourquoi l'art comme tout ce qui se crée sur la majorité des chaînes de télé et des grosses radios, est complètement consensuel et vidé de sens, souvent centré sur l'exploitation de l'image de la femme, sur l'inaction ou sur la peur. Seule une poignée d'artistes continue de s'engager dans leurs chansons, souvent en se fermant du coup l'accès aux gros médias. Nous, on ne sait pas faire autre chose que ça, à chaque fois qu'on a même caressé l'idée de faire une chanson plus détachée sans réel sens, on n'a pas réussi à l'assumer et on l'a abandonnée... Même si le sens est suggéré ou bien caché derrière des métaphores, la musique est un moyen tellement formidable pour partager ses idées et les chansons prennent tellement de puissance avec des paroles engagées qu'on se doit de profiter de cette chance !

**L'industrie du disque est un secteur d'activité ou un grand nombre de groupes ne cherchent que la rentabilité. Comment L'Homme parle arrive à survivre dans un milieu ou le petit créateur est souvent exclu du système ?**

On arrive à exister car on est un groupe 100 % indépendant, chaque musicien ou chanteur du groupe a une double casquette : Dg (chanteur) organise la tournée du second album dans toute la France, Manon (chanteuse) s'occupe de la promotion en appelant une à une les quelques 1000 radios musicales qui



existent, Jazz (batter) s'occupe de réaliser les vidéos clips, Greg (bassiste) s'occupe de l'enregistrement et du mixage de nos chansons... On a créé un label de production, on possède nos propres studios d'enregistrement, nos bureaux et notre camion. Grâce à internet, notre engagement et notre entêtement, on a par exemple fait plus de six millions de clics sur notre vidéo-clip « La Crise ». N'importe quelle grosse maison de disque rêverait de pouvoir faire ça avec leurs artistes émergents. Aujourd'hui, avec plus de 35 concerts par an dans toute la France, on joue plus que la plupart des artistes signés dans les maisons de disques parisiennes, car il suffit que leurs artistes connaissent une petite difficulté pour qu'ils les abandonnent complètement alors que nous, on arrête jamais notre travail de développement.

**Pour terminer j'aimerais aborder un sujet d'actualité. Depuis plusieurs semaines la question du statut des intermittents est au cœur d'un important débat politique. Que regard portez-vous sur l'état de la culture dans notre pays ?**

La culture en France comme dans le monde entier est soumise de plus en plus aux lois de la rentabilité mais il faut reconnaître que l'exception culturelle française est quand même encore durement protégée. Seulement il faut réaliser que les assauts de la finance et des lois économiques sur ce secteur sont quotidiens et ininterrompus, il faut donc redoubler de vigilance pour préserver notre singularité, notre indépendance, notre liberté de création. La richesse de la France réside dans la diversité de ses propositions culturelles, ce fourmillement de créateurs, de techniciens et de structures capables de les aider ou de les

accueillir. L'exception culturelle française garantie en grande partie par la richesse des créateurs indépendants, est un des garants de notre esprit critique et donc de nos dernières libertés. En soit, le nouvel agrément sur l'assurance chômage concernant les intermittents n'est pas catastrophique mais on sait très bien ce qui se trame derrière : il s'agit régulièrement de vider un peu de sa contenance le régime des intermittents pour nous affaiblir et pouvoir dans 10 ou 20 le supprimer définitivement sans que personne ne réagisse car on ne sera plus qu'une poignée... Seulement les personnes qui agissent dans ce sens n'ont aucune vision citoyenne ou économique de ce que les intermittents contribuent à faire pour la culture en France. On est juste dans une pure guerre idéologique contre les « gauchistes-cultureux » car pour la plupart on refuse de cautionner le système de valeurs financières et politiques qu'ils construisent. ■

entretien réalisé par Thomas Portes



## Concerts

**14 juillet** - Arles (13)  
Fête Convinienca

**26 juillet** - Miremont (31)  
Festival de rue

**29 juillet** - Saint-Cyprien  
CCAS

**1er août** - Fijaguet (12)  
Fête du village

**15 août** - Voulte-sur-Rhône  
Le Kiosque à musique

**20 septembre** - St-Cyr-Sur-Loire (37)  
L'escal

**4 octobre** - Annonay (07)  
La presqu'île

**2 novembre** - Sauve (30)  
Les amplifiés 2014